

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES ENTREPRISES (BE-FR)

1. Champ d'application

- 1.1 Sauf convention contractuelle contraire, les présentes conditions générales (ci-après : les "Conditions") s'appliquent à toutes les offres, commandes ou accords de toute nature établis par ou conclus avec la société à responsabilité limitée de droit belge "PRINTDEAL.BE", ayant son siège social à Ankerrui 11, 2000 Anvers, inscrite au registre des personnes morales d'Anvers (département d'Anvers) sous le numéro d'entreprise 0524.822.458 et avec le numéro de TVA BE0524.822.458 (ci-après : "PRINTDEAL.BE").
- 1.2 En passant une commande, en acceptant une offre ou en concluant un accord avec PRINTDEAL.BE, le client (ci-après : le "Client") déclare expressément avoir lu, compris, accepté et possédé une copie des Conditions de PRINTDEAL.BE. Ces conditions peuvent également être facilement consultées sur <https://www.printdeal.be/fr> (ci-après : le "Site web") sous l'onglet "conditions générales".
- 1.3 Les présentes conditions de PRINTDEAL.BE s'appliquent aux entreprises au sens de l'article I.1, 1° du Code de droit économique (ci-après : "C.D.E.").
- 1.4 Les conditions de PRINTDEAL.BE doivent être interprétées de manière exclusive. Par conséquent, PRINTDEAL.BE n'accepte pas l'applicabilité d'autres conditions générales du Client.
- 1.5 Les présentes conditions ainsi que (le cas échéant) l'offre et/ou la confirmation de commande (et tout document connexe) constituent l'accord intégral entre PRINTDEAL.BE et le Client (ci-après : le "Contrat"). Le Contrat reflète l'accord entre les parties concernant l'objet du Contrat et remplace tous les accords, communications, offres, propositions ou correspondances antérieurs, oraux et/ou écrits, entre les parties concernant le même objet.
- 1.6 Les dérogations à ces conditions ne sont valables que si elles sont confirmées par écrit par PRINTDEAL.BE dans le Contrat.
- 1.7 Les Conditions s'appliquent à la fois à la vente de produits en stock par PRINTDEAL.BE (ci-après "Produit en stock" ou "Produits en stock"), à la vente de Produits en stock qui, sur la base de documents fournis par le Client, sont personnalisés par PRINTDEAL.BE pour le Client (ci-après "Produit en stock personnalisée" ou "Produits en stock personnalisées"), et à la vente de Produits qui sont entièrement personnalisés pour le Client (ci-après "Produits personnalisé" ou "Produits personnalisés"). Les Produits de stock (personnalisées) et les Produits personnalisé sont désignées collectivement par les termes "Produit" ou "Produits".

2. Promotions et offres

- 2.1 PRINTDEAL.BE n'est en aucun cas responsable des erreurs matérielles, des fautes d'impression ou des erreurs d'impression relatives à ses promotions. Toutes les promotions et les offres sont sans engagement, ont valeur d'information et ne représentent pas PRINTDEAL.BE en tant que telle, sauf mention contraire expresse. Une offre n'est valable que pour la vente ou la commande spécifique à laquelle elle se rapporte et ne s'applique donc pas automatiquement aux commandes ou achats similaires ultérieurs.

3. Commandes - Livraison - Annulation - Suspension

- 3.1 Le Contrat entre PRINTDEAL.BE et le Client n'est établi qu'après (i) que le Client ait passé une commande sur le Site web, et (ii) que PRINTDEAL.BE ait confirmé cette commande par e-mail (ci-après dénommée la "Confirmation de commande"). Lorsque le Client passe une commande sur le Site web, les Conditions sont mises à sa disposition avant la fin du processus de commande. Le fait de passer une commande implique la connaissance et l'acceptation expresses des Conditions et des modalités de la commande. Dans la confirmation de la commande, le Client recevra un résumé de la commande.
- 3.2 PRINTDEAL.BE se réserve expressément le droit de refuser ou de ne pas confirmer les commandes si, à son avis, elles proviennent de secteurs ou d'applications manifestement nuisibles aux humains, aux animaux ou à l'environnement, ou si elles sont contraires aux valeurs sociétales et aux objectifs de développement durable inscrits dans ses statuts, si une évaluation d'intégrité ou de conformité ne peut être menée à bien, ou si une disposition légale ou une mesure gouvernementale l'exige. De plus, PRINTDEAL.BE se réserve expressément le droit de refuser les commandes, par exemple, lorsque les articles à produire pourraient être contraires à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou à la législation.

- PRINTDEAL.BE peut également refuser une commande dont elle peut raisonnablement supposer qu'elle pourrait nuire à son image. Tout refus visé au présent article sera expliqué par écrit au client, en précisant la clause sur laquelle il se fonde.
- 3.3 Pour les Produits en stock personnalisés et les Produits personnalisés, il existe deux possibilités de fournir les fichiers sur la base desquels la personnalisation doit avoir lieu. Il peut s'agir d'une livraison directe avec contrôle des documents en ligne, ou d'une livraison des documents à un employé de PRINTDEAL.BE, qui effectuera ensuite un contrôle. Si le Client opte pour la vérification en ligne du document, les Produits en stock personnalisés et les Produits personnalisés commandés ne peuvent être produites qu'après que le Client a approuvé l'aperçu avant impression.
 - 3.4 Une livraison de document non conforme aux méthodes décrites ci-dessus ne sera pas acceptée par PRINTDEAL.BE.
 - 3.5 Le Client doit tenir compte du fait que les couleurs d'un Produit (ou d'éléments d'un Produit) telles qu'elles apparaissent sur l'imprimé du Client ou sur l'écran du Client peuvent s'écarter dans une certaine mesure de la couleur de ce Produit après la production. Cet écart ne constitue pas un motif de non-paiement ou de résiliation du Contrat.
 - 3.6 Des différences allant jusqu'à 5 % par rapport au format prédéterminé sont autorisées et ne donnent au Client aucun motif de non-paiement ou de résiliation du Contrat. Les différences sont déterminés par comparaison (i) en cas de "contrôle de documents en ligne" : avec le document tel qu'il a été reçu par le Client et (ii) dans les autres cas : avec l'aperçu avant impression au format PDF.
 - 3.7 Les différences de quantité sont autorisées dans la mesure où elles ne dépassent pas 5 % de la quantité prévue dans la commande. Dans cette marge, le plus ne sera pas facturé et le moins ne sera pas réglé.
 - 3.8 Une fois que le Client a placé une commande, il ne peut pas l'annuler (sauf accord écrit avec PRINTDEAL.BE).
 - 3.9 Si le Client suspend la commande, sans qu'il y ait une situation de force majeure (voir l'article 14 des présentes Conditions), PRINTDEAL.BE a le droit de facturer à l'avance les prestations qu'elle a déjà effectuées jusqu'alors.
 - 3.10 PRINTDEAL.BE se réserve le droit d'annuler une commande déjà confirmée si, après la conclusion du contrat, il apparaît, à son appréciation, que la commande provient d'un secteur ou d'une application manifestement nuisible aux humains, aux animaux ou à l'environnement, ou est contraire à ses valeurs sociales et à ses ambitions de développement durable, telles qu'elles figurent dans ses statuts. Dans ce cas, PRINTDEAL.BE en informera le client par écrit sans délai, en précisant la clause justifiant l'annulation et en fournissant une explication. Le client ne pourra alors prétendre à aucune indemnisation ni à aucune prestation. Une exception est toutefois prévue concernant la prestation si l'annulation intervient après que la commande a atteint le statut « en production », auquel cas l'article 3.8 reste applicable.

4. Livraison - transfert du risque

- 4.1 Sauf convention contraire, la livraison des Produits est effectuée à l'adresse de livraison indiquée par le Client au cours du processus de commande sur le Site web. Le Client s'engage à réceptionner les Produits et à libérer l'espace nécessaire à cet effet.
- 4.2 Si la livraison ne peut avoir lieu - pour des raisons imputables au Client (par exemple, absence au moment de la livraison) - la livraison, en fonction de sa taille, sera soit proposée une nouvelle fois, sans frais, à un autre moment, soit apportée au point postal le plus proche pour enlèvement. Si, dans le cas d'une nouvelle offre, la livraison échoue à nouveau, PRINTDEAL.BE gardera les Produits à la disposition du Client pendant une période maximale de 30 jours. Pendant cette période, les Produits peuvent encore être livrés, à condition que le Client paie les coûts associés à l'avance. Une fois que la période de 30 jours a expiré et que le Client n'a toujours pas récupéré les Produits, PRINTDEAL.BE peut disposer des Produits aux frais du Client. Dans ce cas, l'obligation de payer la facture originale dans son intégralité reste inchangée.
- 4.3 PRINTDEAL.BE se réserve toujours le droit de fractionner la livraison des Produits en plusieurs livraisons, sans que cela ne donne lieu à un quelconque dédommagement envers le Client.
- 4.4 Le transfert des risques d'endommagement, de destruction et de disparition relatifs aux Produits est transféré au Client dès que PRINTDEAL.BE remet les Produits au transporteur. Le Client tiendra le transporteur pour responsable en cas de perte ou d'avarie.

5. Délais

- 5.1 Une commande ne sera pas expédiée tant que PRINTDEAL.BE n'aura pas reçu le paiement.
- 5.2 Le Client a la possibilité, lors du processus de commande en ligne, de modifier la date et l'heure de livraison souhaitées, moyennant le paiement d'un supplément.
- 5.3 Les délais de livraison, y compris ceux mentionnés dans les offres, les commandes et les Confirmations de commande, sont toujours indicatifs et ne constituent pas une partie essentielle des obligations de PRINTDEAL.BE à l'égard du Client. Le dépassement du délai de livraison communiqué ne peut en aucun cas donner lieu au paiement d'une quelconque indemnité ou à la résiliation du Contrat entre PRINTDEAL.BE et le Client, étant entendu que PRINTDEAL.BE s'engage à livrer en tout état de cause dans les 30 jours suivant le paiement. Toute modification de la commande entraînera automatiquement l'expiration des délais de livraison probables prédéterminés.

6. Avances

- 6.1 PRINTDEAL.BE se réserve le droit de demander au Client une avance lors de la commande de Produits.
- 6.2 Si PRINTDEAL.BE demande un acompte, celui-ci doit être payé immédiatement à PRINTDEAL.BE par le Client. Si l'avance n'est pas reçue par PRINTDEAL.BE à temps, PRINTDEAL.BE a le droit de suspendre ses prestations jusqu'à ce que l'avance soit reçue.

7. Les prix

- 7.1 Sauf indication contraire explicite, les prix indiqués à l'issue du processus de paiement sur le Site web sont les prix totaux (y compris la TVA, les droits d'importation, les frais de livraison, les taxes et/ou autres droits ou charges imposés ou devant être imposés par les autorités).

8. Paiement

- 8.1 Toutes les commandes doivent toujours être payées à l'avance par le Client, à moins que les parties n'en aient convenu autrement par écrit.
- 8.2 Lors de la passation d'une commande, le Client a le choix entre différentes options de paiement :
 - Carte de crédit (VISA/MASTERCARD)
 - Bancontact/Mister Cash
 - Paypal
 - Paiement anticipé par virement bancaire.
- 8.3 A la discrétion de PRINTDEAL.BE, la liste des options de paiement ci-dessus peut être complétée par la possibilité d'un paiement par virement bancaire après réception de la facture (ci-après : "paiement après facturation").
- 8.4 Dans le cas où le paiement après facturation est explicitement accepté par PRINTDEAL.BE, toutes les factures sont payables dans le délai indiqué sur la facture. Les factures doivent être payées au siège social de PRINTDEAL.BE ou par virement bancaire et sont dues nettes sans escompte et sans aucune déduction sauf en cas de paiement d'une avance.
- 8.5 Lorsque une avance est versée, la facture finale est envoyée au Client dès que les Produits ont été produits. Cette facture finale mentionne une date limite de paiement.
- 8.6 Le délai de contestation d'une facture expire quatorze (14) jours calendaires après la date de facturation et les contestations doivent toujours être adressées par lettre recommandée au siège social de PRINTDEAL.BE.
- 8.7 En cas de non-paiement de la facture dans le délai imparti, des intérêts moratoires sont dus automatiquement et sans mise en demeure préalable à partir du jour civil suivant, à raison de 1 % par mois entamé du montant de la facture impayée. De même, une indemnité forfaitaire de 10% du montant de la facture impayée (avec un minimum de 100,00 EUR) est due automatiquement et sans mise en demeure préalable à titre de clause pénale et ce, sans préjudice du droit de PRINTDEAL.BE de réclamer une indemnité plus élevée moyennant la preuve d'un dommage plus important. PRINTDEAL.BE ne peut pas non plus être obligé de livrer les Produits en cas de non-paiement de la facture finale.
- 8.8 Le non-paiement d'une facture par le Client entraîne l'exigibilité immédiate de tous les montants dus par le Client à PRINTDEAL.BE.

8.9 Le paiement est d'abord imputé sur les frais de recouvrement, puis sur les indemnités dues, puis sur les intérêts dus et enfin sur le montant principal. Si le Client laisse plusieurs factures impayées, un paiement est, sous réserve des dispositions de la phrase précédente, d'abord déduit de la facture la plus ancienne, puis de la deuxième facture la plus ancienne, et ainsi de suite.

9. Réserve de propriété et droit de rétention

9.1 Le Client n'acquiert la propriété des Produits qu'il a commandés qu'au moment du paiement intégral du prix et des intérêts, dommages et/ou frais dus. Le Client n'a pas le droit d'aliéner ou de grever les Produits d'une charge ou d'une sûreté au profit de tiers tant que le prix et les intérêts, dommages et/ou frais dus au titre de ces Produits n'ont pas été intégralement payés.

9.2 PRINTDEAL.BE a le droit de conserver les Produits commandés par le Client jusqu'à la date du paiement intégral de toutes les créances que PRINTDEAL.BE détient à l'égard du Client.

10. Pas de droit de rétractation

10.1 En tant qu'entreprise, le Client n'a pas de droit de rétractation.

11. Transfert de droits

11.1 PRINTDEAL.BE est autorisé à céder à un tiers ses droits au paiement de toute somme en vertu de tout contrat avec le Client.

12. Contrôle - réclamations

12.1 Le Client doit procéder (ou faire procéder) à une vérification initiale dès la livraison des Produits. Cette obligation de vérification immédiate comprend, entre autres, le contrôle (énumération purement exemplaire) : de la conformité de la livraison (quantité, disposition, couleur,...), des défauts visibles, de l'emplacement (des emplacements) correct(s), etc. Le Client doit, sous peine d'irrecevabilité, soumettre immédiatement les divergences vérifiables dans les 48 heures suivant la livraison en ligne via le portail de PRINTDEAL.BE. Pour ce faire, le Client doit se connecter à son compte, puis cliquer sur " Soumettre une réclamation " dans la rubrique " Réclamations " et ensuite suivre les étapes indiquées. Si le Client ne dispose pas d'un compte, il peut introduire une réclamation par e-mail (info@printdeal.be), en mentionnant le numéro correct de la Confirmation de commande, ainsi que des photos montrant les divergences/les défauts visibles.

12.2 La mise en service, le traitement, le reconditionnement et/ou la revente des Produits livrés par PRINTDEAL.BE sont considérés comme une acceptation (de l'état et de la conformité) de ces Produits à la livraison et libèrent PRINTDEAL.BE de toute responsabilité en ce qui concerne la livraison non conforme et les défauts visibles.

12.3 Les réclamations relatives à des vices cachés dans les Produits livrés doivent, sous peine d'irrecevabilité, être signalées par écrit (par courrier recommandé ou par e-mail) à PRINTDEAL.BE dans un délai de 48 heures après la découverte du vice, avec référence au numéro correct de la Confirmation de commande. PRINTDEAL.BE s'engage à enquêter et à répondre aux réclamations qui ont été signalées dans les délais, dans un délai de 60 jours calendaires après le jour où la réclamation a été envoyée à PRINTDEAL.BE. PRINTDEAL.BE ne sera en aucun cas responsable de toute perte de qualité résultant de causes inhérentes à la nature des Produits (par exemple, mais sans s'y limiter, le vieillissement normal) et des dommages résultant de la manipulation ou de la mauvaise utilisation des Produits par le Client.

12.4 En cas de réclamations signalées à PRINTDEAL.BE en temps utile et considérées par PRINTDEAL.BE comme justifiées, PRINTDEAL.BE s'engage à : (1) remplacer le Produit défectueux, si le même Produit est encore en stock. Si le Produit défectueux n'est plus en stock, PRINTDEAL.BE peut choisir de (2) fournir au Client un équivalent du Produit défectueux ; ou si cela n'est pas raisonnablement possible (3) reprendre le Produit défectueux, avec un note de crédit au Client.

12.5 Le Client ne peut en aucun cas renvoyer des Produits prétendument défectueux à PRINTDEAL.BE sans l'accord écrit préalable de cette dernière. PRINTDEAL.BE se réserve le droit de se rendre avec le Client au siège social de PRINTDEAL.BE pour constater les défauts allégués et leur cause. PRINTDEAL.BE peut également demander au Client de renvoyer tout ou partie des Produits livrés à PRINTDEAL.BE à des fins d'examen. Le cas échéant, PRINTDEAL.BE prendra contact avec le

Client afin d'organiser concrètement le retour des Produits acceptés par PRINTDEAL.BE, PRINTDEAL.BE prenant les frais à sa charge.

- 12.6 Une réclamation ne peut en aucun cas être fondée si elle porte sur (i) des défauts externes d'un Produit constatés par le Client ou qui auraient dû raisonnablement être constatés par le Client après acceptation du Produit (ii) des défauts d'un Produit causés par une utilisation anormale ou non conforme à celle d'une personne normale et prudente dans les mêmes circonstances, (iii) des défauts d'un Produit et à leurs conséquences dus à toute cause extérieure, ou lorsqu'il y a (iv) des défauts d'un Produit sur lequel des interventions et/ou des réparations ont été effectuées par un tiers.
- 12.7 Les dispositions impératives relatives aux obligations d'indemnisation en faveur du Client ne sont pas affectées.

13. Responsabilité

- 13.1 Sans préjudice des dispositions prévues à l'article 12 des présentes Conditions, la responsabilité de PRINTDEAL.BE à l'égard du Client est limitée aux dommages causés par PRINTDEAL.BE ou ses mandataires en raison d'une faute grave ou intentionnelle ou d'un dol. Si PRINTDEAL.BE est tenue responsable de tout dommage, cette responsabilité sera dans tous les cas limitée au plus bas des deux montants suivants : (1) le montant de la facture (TVA incluse) de la commande dans laquelle le dommage a été causé (si la cause de la responsabilité est une livraison partielle, la limite de responsabilité est déterminée par la valeur de cette partie de la commande), (2) le montant que PRINTDEAL.BE reçoit de son assureur dans le cadre du dossier de responsabilité respectif conformément à la police d'assurance responsabilité civile souscrite par PRINTDEAL.BE.
- 13.2 PRINTDEAL n'est en aucun cas responsable de : (1) des dommages indirects ou des dommages consécutifs (y compris, mais sans s'y limiter, la perte de chiffre d'affaires, les dommages aux tiers, atteinte à la réputation, goodwill,...), (2) des défauts causés directement ou indirectement, en tout ou en partie, par l'acte du Client ou d'un tiers, qu'il soit causé par une faute ou une négligence, (3) les dommages résultant d'une utilisation erronée ou inappropriée des Produits achetés, ainsi que d'une interaction non voulue et/ou non souhaitée résultant d'une utilisation simultanée du Produits avec d'autres Produits, (4) les dommages résultant du non-respect par le Client d'obligations légales et/ou autres.
- 13.3 Le Client garantit à PRINTDEAL.BE que la mise en page de l'imprimé personnalisé, telle que déterminée/fournie par le Client, a) n'enfreint pas les droits (de propriété intellectuelle) de tiers, en particulier les droits d'auteur, les droits de nom commercial et/ou les droits de marque de tiers et b) n'est pas offensante, illégale, illicite, intimidante, diffamatoire, menaçante, nuisible, obscène, malveillante ou autrement répréhensible. Le Client indemniserá PRINTDEAL.BE de toute réclamation qui pourrait être introduite à son encontre en raison des situations (a) et/ou (b) susmentionnées. PRINTDEAL.BE se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute impression et/ou commande fournie par le Client si, de l'avis de PRINTDEAL.BE, elle est offensante, illégale, illicite, intimidante, diffamatoire, menaçante, nuisible, obscène, malveillante ou autrement répréhensible et/ou si elle enfreint les droits (de propriété intellectuelle) de tierces parties. PRINTDEAL.BE ne peut en aucun cas être tenu responsable par le Client de ce qui résulte d'un tel refus ou d'une telle annulation.

14. Force majeure et imprévision

- 14.1 Aucune partie n'est responsable envers l'autre partie de (des conséquences de) tout manquement dans l'exécution du contrat s'il résulte d'une situation de force majeure ou d'imprévision.
- 14.2 On entend par "force majeure" la situation dans laquelle l'exécution du Contrat par l'une des parties est empêchée en tout ou en partie, temporairement ou non, par des circonstances indépendantes de la volonté de cette partie. Les cas suivants sont tous considérés comme des cas de force majeure (= liste non exhaustive) : indisponibilité et/ou rareté de certains matériaux, épuisement des stocks, rareté des matières premières, retard ou défaut de livraison des fournisseurs, fluctuations monétaires, augmentation des prix des matériaux, des prix des matériaux auxiliaires et des matières premières, salaires, charges sociales, coûts, prélèvements et taxes imposés par les pouvoirs publics, frais de transport, droits d'importation et d'exportation ou primes d'assurance, glace, conditions météorologiques particulières, mobilisation, guerre, épidémie, accidents, bris de machines, grève ou lock-out, incendie, émeute, inondation, absentéisme élevé, pannes électriques/informatiques/Internet/télécommunications, mesures gouvernementales (y compris le refus ou

l'annulation d'un permis ou d'une licence), pénuries de carburant, interdictions d'exportation, entraves au transport et/ou à la circulation (y compris le manque ou la suppression de moyens de transport), entraves à l'exportation, entraves à l'importation, pannes, embouteillages et défauts ou retards imputables à des tiers.

- 14.3 On entend par "imprévision" la situation dans laquelle l'exécution du contrat par l'une des parties est devenue déraisonnablement lourde en raison de circonstances indépendantes de la volonté de cette partie.
- 14.4 En cas de force majeure, la partie concernée est autorisée à suspendre ses obligations en vertu de du contrat pendant la période de force majeure. Si PRINTDEAL.BE ne peut pas livrer certains Produits au Client pour cause de force majeure, il peut, d'un commun accord avec le Client, soit remplacer les Produits manquants par un équivalent fonctionnel, soit résilier le contrat sans indemnité. Si la force majeure dure plus de deux (2) mois, PRINTDEAL.BE et le Client ont en tout cas le droit de résilier le contrat pour la partie non exécutée au moyen d'une déclaration écrite sans être tenus de payer une quelconque indemnité.
- 14.5 En cas d'imprévision, les parties se consultent pour renégocier leur Contrat.

15. Dissolution

- 15.1 En cas de manquement contractuel, de faillite, de redressement judiciaire, de règlement collectif de dettes, d'insolvabilité manifeste d'une partie, ou si la cession ou son application s'avère, de l'avis de PRINTDEAL.BE, contraire à ses valeurs sociales ou à ses ambitions de développement durable telles qu'elles sont inscrites dans ses statuts, PRINTDEAL.BE peut résilier le Contrat par lettre recommandée sans mise en demeure ni autorisation judiciaire. Dans ce cas, la partie à l'encontre de laquelle le Contrat est résilié devra à PRINTDEAL.BE une indemnité forfaitaire égale à 10 % du prix total des Articles, ou une indemnisation pour le préjudice réel si celui-ci est prouvé.

16. Netting

- 16.1 Conformément à la Loi du 15 décembre 2004 relative aux sûretés financières (ci-après : « Loi aux Sûretés Financières »), PRINTDEAL.BE et le Client compensent et règlent automatiquement toutes les créances courantes l'un envers l'autre. Cela signifie que dans la relation permanente entre PRINTDEAL.BE et le Client, seule la dette la plus importante reste en suspens après la compensation automatique susmentionnée. Cette compensation sera en tout cas, conformément à l'article 14 de la Loi sur les Sûretés Financières, opposable au curateur et aux autres créanciers concurrents, qui ne pourront donc pas s'opposer à la compensation effectuée par PRINTDEAL.BE et le Client.

17. Propriété intellectuelle

- 17.1 Lorsque PRINTDEAL.BE exécute pour le Client, sous quelque forme que ce soit, une œuvre qui est considérée comme un processus créatif au sens de la législation sur la propriété intellectuelle (ci-après : la "Création"), PRINTDEAL.BE conserve les droits résultant de cette Création, par exemple le droit de reproduction. Le Client ne peut obtenir ces droits que moyennant un accord écrit régissant le transfert des droits. Sur la base des dispositions susmentionnées, PRINTDEAL.BE, en tant que concepteur, détient le droit d'auteur sur ces Créations. Cette protection est basée sur les dispositions du droit de la propriété intellectuelle. La cession des droits d'auteur et notamment la cession des droits de reproduction doit être explicitement reprise dans un accord écrit. Cette cession ne peut résulter du fait que la Création a été commandée par le Client et/ou que le processus de création a été rémunéré. Sauf accord contractuel contraire avec le Client, PRINTDEAL.BE a le droit de réutiliser sa Création.
- 17.2 Une commande portant sur la reproduction de tout élément fourni par le Client et soumise aux dispositions du droit de la propriété intellectuelle implique que le Client possède le droit de reproduction. Dans le cas contraire, le Client est responsable envers PRINTDEAL.BE conformément à l'article 13.3 des présentes Conditions. PRINTDEAL.BE a le droit de faire et de conserver des copies des éléments fournis par le Client, dans le but d'exécuter le Contrat avec le Client.
- 17.3 PRINTDEAL.BE se réserve le droit de refuser ou d'annuler la mise en page d'un document imprimé et/ou une commande passée par le client si, à son avis, elle est contraire à ses valeurs sociales et à ses engagements en matière de développement durable, tels qu'ils sont inscrits dans ses statuts, notamment en cas d'applications manifestement nuisibles

aux humains, aux animaux ou à l'environnement. Le client ne pourra en aucun cas tenir PRINTDEAL.BE responsable des conséquences d'un tel refus ou d'une telle annulation. Tout refus ou annulation visé au présent article fera l'objet d'une explication écrite au client, précisant la clause sur laquelle il se fonde.

18. Traitement des données personnelles

- 18.1 Le Client reconnaît que PRINTDEAL.BE, en tant que responsable du traitement, peut traiter et faire traiter des données personnelles par des tiers désignés par PRINTDEAL.BE dans la mesure raisonnablement nécessaire à l'exécution des services fournis par PRINTDEAL.BE. Le Client et PRINTDEAL.BE reconnaissent et acceptent que PRINTDEAL.BE agira en tant que responsable du traitement lors du traitement des données personnelles aux fins susmentionnées. PRINTDEAL.BE prendra les mesures nécessaires pour protéger, traiter et stocker ces données personnelles conformément à la législation applicable, à savoir le Règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016 (RGPD).
- 18.2 PRINTDEAL.BE renvoie à cette fin à la politique de confidentialité qui peut être consultée sur le site web de PRINTDEAL.BE (<https://www.printdeal.be/fr/pages/politique-de-confidentialite>), dans laquelle de plus amples informations peuvent être trouvées sur le traitement et la protection des données à caractère personnel par PRINTDEAL.BE.
- 18.3 Pour l'application de ses droits concernant ses données personnelles, le Client peut contacter l'équipe de protection de la vie privée de PRINTDEAL.BE : GDPR@printdeal.be.
- 18.4 Le Client et PRINTDEAL.BE se conformeront aux lois et règlements applicables en matière de protection des données lors du traitement des données personnelles.

19. Interprétation, droit applicable et tribunaux compétents

- 19.1 Pour toute interprétation des Conditions, nos Conditions en langue néerlandais prévalent sur les Conditions rédigées dans une autre langue que le néerlandais.
- 19.2 Tous les Contrats conclus entre PRINTDEAL.BE et ses Clients sont exclusivement régis par le droit belge. L'application de la Convention de Vienne de 1980 est exclue.
- 19.3 Tous les litiges découlant, liés ou résultant des Conditions et/ou des Contrats sont soumis aux cours et tribunaux d'Anvers (division d'Anvers).
- 19.4 Ces Conditions sont nécessaires pour protéger les intérêts légitimes de PRINTDEAL.BE et du Client. La nullité ou l'inapplicabilité d'une ou de plusieurs dispositions de ce Contrat n'entraînera en aucun cas la nullité ou l'inapplicabilité de l'ensemble de du Contrat. Les parties s'engagent d'un commun accord à remplacer la (les) disposition(s) nulle(s) ou inapplicable(s) par une (des) disposition(s) qui produise(nt) économiquement et juridiquement un résultat similaire.